

République Française  
Département Loiret  
Commune de Sennely

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 24/03/2023  
Et  
Publication ou notification du :  
24/03/2023

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

**Présents** : M. de DREUZY Philippe, Maire,  
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,  
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

**A été nommé secrétaire** : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

### 2023-04 – Approbation des comptes de gestion 2022 pour les budgets : Communal, Eau et Assainissement

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Les Comptes de Gestion des budgets communal, du service de l'eau et du service assainissement, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à :**

**15 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention**

les Comptes de Gestion du trésorier municipal des budgets communal, du service de l'eau et du service assainissement pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,  
M. BOUQUIN Jean-Jacques



En mairie, le 24/03/2023



Le Maire,  
Philippe de DREUZY

